

étaient plus honorées que les plus nobles clans. Ainsi les racines et les ramifications furent particulièrement prospères; cette famille continua sans interruption à porter la coiffure et la robe des hauts fonctionnaires. Elle reçut les neuf gratifications diverses¹; dans son cours, elle eut des ramifications qui possédèrent la réalité des nuages d'heureux augure.

En ce temps, il arriva que la Marche d'Occident² fut submergée et disparut³ 〇〇. Pendant la période *tche-té* (756-757), le territoire des dix commanderies s'effondra; on supprima et on coupa le chemin de la Passe de Jade⁴; cela dura en tout pendant deux cycles⁵. Quand l'évolution correspondit au commencement de la période *ta-tchong* (847-859), la prospérité centrale ouvrit la voie; c'était l'année où la planète du Métal (Vénus) brille et rayonne. La transformation opérée par le souverain se propagea et fut harmonieuse; elle pénétra jusqu'aux huit vastes étendues⁶; au loin, elle humecta les montagnes neigeuses; elle se prolongea jusqu'à dix mille *li* de distance.

Le sage était alors seulement à l'âge tendre où l'on vient de prendre le bonnet viril⁷; ses talents littéraires se manifestaient d'une manière éminente; il agissait ou s'abstenait suivant la règle constante; vaste était son exceptionnelle perfection.

時列戟。— *T'ang chou*, chap. ccvii, p. 1 r° : «(Les eunuques) qui répondirent aux volontés impériales reçurent souvent le titre de généraux, officiers du troisième degré, et rangèrent les pertuisanes devant leur porte 列戟于門.

¹ Le *P'ei wen yun fou*, citant une glose au commentaire de *Kong Yang* sur le *Tch'oén ts'ieou*, dit : «D'après les rites, il y a neuf gratifications 九錫 : la première est le char et les chevaux 車馬; la seconde, le vêtement (honorifique) 衣服; la troisième, l'orchestre de musiciens 樂則; la quatrième, la porte rouge 朱戶 (cf. p. 270, note 2); la cinquième, le droit à être admis sur les escaliers (qui menaient à la salle du trône?) 納陛; la sixième, le droit d'avoir des gardes du corps 虎賁; la septième, l'arc et les flèches 弓矢; la huitième, les deux

haches d'armes 鈇鉞; la neuvième, le vin de millet aromatisé 秬鬯.»

² Sur l'expression 西陲, cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome II, p. 4, n. 1.

³ C'est-à-dire qu'elle fut conquise par les barbares.

⁴ *Yu-men koan*; cf. p. 259, n. 2.

⁵ Cent vingt ans. — D'après le *Kieou T'ang chou*, le Territoire à l'ouest du Fleuve fut en la possession des Tibétains depuis la période *k'ien-yuen* (758-759) jusqu'à l'année 850 (cf. *BUSHELL, The early history of Tibet, Journ. Roy. As. Soc., N. S.*, vol. XII, p. 525-526).

⁶ L'expression 八宏 désigne les pays barbares qui se trouvent aux quatre points cardinaux et dans les quatre directions intermédiaires entre ces quatre points.

⁷ Il était donc âgé de vingt ans. Cf. *Li ki*, chap. *k'iu li* 二十曰弱冠.